



Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement

2 fois par semaine, le mardi et le vendredi	Fr. 5.— par an
1 » » » » vendredi	» 2,60 » »
Assurance-accidents (valable pour 2 personnes)	» 2.80 » »

Bulletin officiel : Fr. 4.—

FACTURES
EN-TÊTES
DE LETTRES
ENVELOPPES
PROSPECTUS
PROGRAMMES
AFFICHES, etc.

IMPRIMERIE
J. PILLET
MARTIGNY

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.

Tarif des annonces du vendredi : le mm., Valais 15 ct., Suisse 18 ct., Etranger 20 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 45 ct., Etranger 50 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

Conservez l'éclat de vos dents en employant DENTILYS la pâte dentifrice de qualité. Le tube Fr. 0.90 seulement

Ciné ETOILE SEMAINE DE GALA
Un prodigieux film en couleurs
La Fille du Bois-Maudit
avec Fred Mac Murray, le héros de l'Infernale poursuite

Défroque

(Lendemain de Carnaval)

Le jour glisse à travers les persiennes closes ; un rayon de soleil fait un petit rond lumineux sur le parquet et, jaillissant de l'ombre avec ses couleurs violentes, le travesti d'hier gît lamentablement comme une defroque abandonnée.

Quel est ton réflexe, toi qui t'éveilles, lorsque soulevant soudain tes paupières lassées, tu aperçois ce qu'hier encore faisait ta joie ? Ce vêtement qui s'étale maintenant dans la lumière du jour, ne te dit-il pas toute la vanité d'un soir ?

Regarde ces volants froissés, maculés de poussière et de boue ; cette tunique dont les manches, hier, étaient blanches, mais qui ce matin n'ont plus de couleur définie et pendent lamentablement flasques et molles comme vidées de toute joie, de toute vie ; ce chapeau, hier si conquérant, qui laisse voir par ses casures, son carton terne et gris, et ce masque qui grimace et semble se rire de toi !

Que penses-tu de tout cela, toi qui t'éveilles après quelques heures d'un lourd sommeil ?

Ta bouche a un sourire amer, et c'est presque avec dégoût que tu regardes ta defroque. Tu as dansé, ri, chanté et peut-être bu plus que de raison, et ton esprit lourd ce matin ne sait plus très bien définir où a commencé et quand a fini le plaisir d'un soir. Tu es presque étonné toi-même de ce dégoût qui reste en toi pour une nuit de plaisir.

Ton âme est triste, comme vidée de tout sentiment ; il n'y a plus en elle que lassitude. Tu te dis à toi-même : Est-ce possible que tout le plaisir que j'ai eu soit cela : une lamentable defroque et de l'amertume plein le cœur ?

Ne te désoles pas ; ce sentiment de tristesse au lendemain d'un jour de liesse, tous nous l'avons ressenti, et la même amertume est restée sur nos lèvres. Elle passe, comme passe toute chose.

Mais notre âme ne peut se nourrir de vaines satisfactions, il lui faut quelque chose de plus profond pour être satisfaite.

Alors, pour chasser plus vite les nuages gris de la veille, ouvre ta fenêtre largement, aspire l'air pur qui fouette ton visage, lève les yeux vers les splendeurs qui t'entourent, contemple les Alpes qui scintillent sous le soleil de février, écoute l'oiseau qui déjà t'annonce le printemps et dis-toi : « La nature va se réveiller ; tout ce qui m'entourne parle de force, de vie, de renouvellement ; tout cela est grand, tout cela est beau ; pourquoi m'attarde-rais-je à des regrets superflus ? Pauvre defroque d'un soir, les joies que tu m'as données sont éphémères autant que décevantes ; en te quittant, j'ai bien quitté toutes les folies d'une nuit. »

Alors tu constateras que c'est vrai, qu'il a suffi d'un peu d'air pur et de lumière pour redonner à ton âme toute sa sérénité et que les beautés de la nature, que le temps ne peut effacer, ont mis en toi une nouvelle source de vie.

Février 1937. Anilec.

Chacun pour soi

Dans un récent numéro, le Rhône a montré que si le communisme a des chances de faire des progrès en Valais, il le doit principalement au manque de compréhension de beaucoup de bien pensants dont les actes sont en contradiction avec les opinions.

Les partis politiques — et nous ajouterons les partis de familles surtout — qui trop souvent dressent les uns contre les autres des citoyens faits pour s'entendre, qui déclament à cor et à cri que rien de bien, de bon et de beau ne se fait par l'adversaire, ne sont pas étrangers à cette situation anarchique.

Ajoutons que les autorités elles-mêmes, portent leur lourde part de responsabilité. Comment veut-on bien faire croire au peuple que l'autorité est d'institution divine, lorsque ceux qui l'incarnent passent le plus clair de leur temps à se dénigrer, à se vilipender, à se colletter même au vu et su de tout le monde, portant jusque devant les tribunaux leurs pauvres rivalités personnelles ?

Pour gouverner le pays d'une main ferme et autorisée, il faut d'abord savoir se gouverner soi-même, c'est-à-dire dompter ses passions, mettre un frein à ses ambitions et à ses propres animosités.

Enfin, les actes arbitrairement posés, les décisions diversement prises, selon qu'elles s'appliquent à un pauvre diable ou à un homme politique influent, aigrissent les caractères les mieux trempés.

Les promesses fallacieuses, souvent répétées et jamais tenues, énervent peu à peu les citoyens qui, vivant dans un trop longue attente, se rendent compte finalement qu'ils sont bernés et perdent toute confiance en l'autorité.

Les cumulés aussi, dont nous avons parlé plus d'une fois déjà, excitent l'envie et la jalousie des masses, car ils montrent que le principe d'égalité inscrit dans la Constitution n'est qu'un vain mot puisque les emplois et les fonctions sont distribués à profusion aux individus qui, souvent, en ont le moins besoin et qui n'en sont pas toujours les plus dignes.

Si l'on veut éviter de faire le jeu du communisme, il ne faut pas attirer les citoyens d'une façon artificielle, en répandant des subsides à tort et à travers, en comblant de faveurs certains individus qui jouissent d'une

situation politique en vue ; non, ce n'est pas en donnant des postes à ceux qui exercent quelque influence dans leur commune, mais bien en appliquant la stricte justice dans tous les actes administratifs, en faisant les nominations selon des principes d'équité, en gouvernant le pays dans l'entente, loyalement, dignement, qu'on se fait estimer.

Evidemment, si l'on ne recherche qu'une chose : attirer à soi la masse des électeurs, les moyens factices produisent momentanément d'excellents résultats. Mais le but est-il louable ? Car il est évident qu'en agissant ainsi on fera tôt ou tard le jeu des extrêmes ; les yeux s'ouvrent peu à peu, le petit noyau de mécontents et de factieux grandit, et, à la suite de quelques années mauvaises, de quelques revers, de certaines restrictions économiques et financières édictées par les pouvoirs publics, il risquera d'exercer un revirement profond dans le pays tout entier.

Car, à côté des aigris et des mécontents, qui vont toujours à l'extrême, il y a la multitude des moutons qui se laissent mener par ceux qui sont la masse ou qui crient plus fort ; il y a aussi le nombre appréciable de ceux qui sont friands de changements, pour le seul plaisir de voir comment ça ira. Ainsi, grâce à tous les facteurs que nous venons de signaler, les partis d'ordre pourraient fort bien être débordés un jour, même chez nous, et cela par leur propre faute.

Une autre cause de mécontentement, c'est encore la misère. On dit avec raison qu'elle est mauvaise conseillère. Or, elle existe bel et bien en Valais. Nous pouvons même ajouter que ceux qui vivent dans l'aisance constituent le petit nombre. Que de restrictions la classe paysanne et ouvrière ne doit-elle pas s'imposer pour nouer les deux bouts ! Et souvent, malgré tout, ce résultat n'est pas atteint.

Nous consultons parfois les jeunes (25-30 ans) au sujet de leurs projets matrimoniaux. « Notre conscience nous interdit de fonder un foyer, nous disent-ils, car nous ne savons pas de quoi demain sera fait et nous n'avons pas les moyens d'entretenir une famille. »

De l'égoïsme ça ? Peut-être dans certains cas. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en gé-

Toujours des versements !
Notre assurance LA BALOISE vient de verser une indemnité de **Fr. 15.—**

à notre abonné M. Charles Bruchez, à Charrat. Mettez-vous en règle avec votre abonnement sans plus tarder. Les accidents sont si nombreux !

Ciné ROYAL Un grand film d'espionnage
L'ESPIONNE ELSA
avec Herbert Marshall

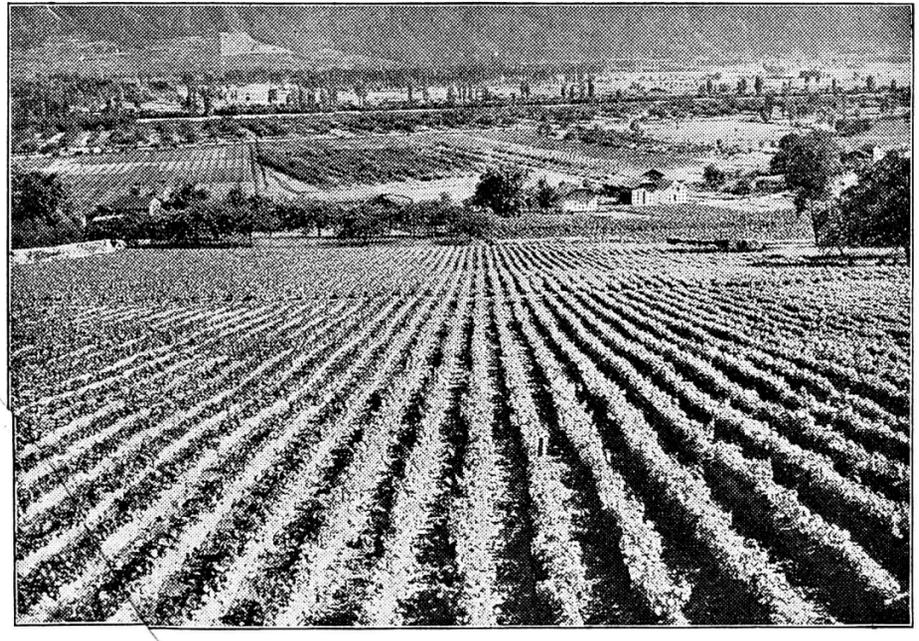
néral il y a quelque chose de profondément et de tristement vrai dans ces paroles.

On n'a pas les fonds voulus pour acheter le strict nécessaire afin de se mettre en ménage ; on n'est pas sûr de son emploi ; on gagne tout juste de quoi vivre modestement soi-même. Emprunter pour fonder un foyer ? On le faisait autrefois et c'était quelque chose de très naturel. On se libérait généralement de sa dette après quelques années d'un dur labeur joyeusement consenti, parce qu'il se faisait sous le signe de l'espoir. Aujourd'hui les banques ferment leurs guichets à ceux qui n'ont que leurs bras pour caution et leur bonne volonté pour hypothèque. On ne trouve plus à emprunter chez les particuliers parce que la confiance est morte et que tout le monde se méfie. Le voisin ne doit pas savoir que l'on possède chez soi des écus vaillants. Et si l'on a le malheur de faire des dettes on est tenaillé, tracassé jusqu'au jour où l'on a payé tout son dû jusqu'au dernier centime — et parfois plus que son dû. Malheureusement, il arrive le plus souvent que pour boucher un trou on en crée un autre ailleurs. On est alors prisonnier d'autrui, à sa merci, désespéré et dégoûté de la vie. Ou bien on devient indifférent. Dans les deux cas on est prêt à soutenir tout mouvement qui inscrit dans son programme le chambardement d'un ordre social que l'on rend responsable de ce néfaste état de chose.

Oui, le règne de la charité et de la justice entre les hommes paraît révolu. « Chacun pour soi et crève si tu veux », telle semble être la devise générale.

Malgré tout, terminons pourtant notre article sur une note plus réjouissante. Et pour être juste, reconnaissons tout d'abord que, même chez nous en Valais, il y a quelques noms lumineux qui brillent dans un ciel privé d'étoiles. Puissent-ils, ces cœurs généreux, compenser par cet amour du prochain qu'ils traduisent en actes, la lâcheté et l'égoïsme de ceux qui prétendent être de braves et honnêtes gens, mais qui ne le sont que pour eux-mêmes !
C. L...n.

LE VALAIS VITICOLE



La Pépinière de M. Germain Carron à Fully

Le grand problème de la reconstitution du vignoble valaisan n'a jamais été aussi brûlant d'actualité. Et c'est maintenant que nos viticulteurs doivent songer à faire leurs commandes de barbes pour la reconstitution de leurs parcelles.

Parmi les pépinières viticoles de notre canton, celle de M. Germain Carron, à Fully, est certes une des plus importantes et des plus recommandables, parce qu'étant située à mi-coteau, ses barbes s'acclimatent ainsi facilement dans n'importe quelle région du canton.

Cette pépinière se recommande aussi par la qualité de ses sujets, le choix judicieux de ses portegreffe dont la soudure est garantie. De plus, le propriétaire lui-même, qui est un ancien élève de Châteaufort ainsi qu'un viticulteur et pépiniériste expérimenté, est à la disposition des intéressés auxquels il fournira volontiers tous renseignements sur le choix des plants ou sur tout autre point pouvant guider un vigneron dans cette importante question de la reconstitution.

Grande pépinière de Vignes Américaines Greffées
Carron Germain pépiniériste Fully
offre ses plants de tout 1^{er} choix dans les variétés suivantes:

Fendant	Malvoisie	Dôle
Rhin	Riesling	Rouge de Fully
Ermitage	Arvine	Rouge d'Enfer

Porte greffes spéciaux pour la région de Sierre
Sélection de 1^{er} ordre



BON Envoyez ce bon avec votre adresse et **GRATIS** 10 cts en timbres-poste (pour port et emballage) et vous recevrez un tube d'échantillon de Pyotersine

NOM : _____

ADRESSE : _____

A envoyer à la PHARMACIE CONTINENTAL, Petit Chêne 26, Lausanne

VALAIS

A propos du lutteur Mayor

Sur la base d'une information reçue à Sion d'une personne tout à fait digne de foi, nous avons annoncé mardi le décès du lutteur Camille Mayor, de Bramois, qui a dû subir l'amputation d'une jambe en suite d'un accident.

Aussi est-ce avec empressement que nous tenons à démentir ici la nouvelle en question. Notre sympathique lutteur n'est heureusement pas décédé, et son état laisse espérer un mieux satisfaisant.

Nous souhaitons en conséquence que la nouvelle lancée ait, par antithèse, son effet contraire et puisse valoir à M. Mayor un rétablissement solide et de la plus longue durée, comme nous espérons aussi que lui et les siens nous comprendront et ne sauraient trop nous en vouloir à ce sujet.

Le journalisme est plein d'embûches. Il est matériellement impossible à un rédacteur d'avoir l'œil à tout. Ainsi, notre informateur — auprès duquel nous avons tenu à prendre des renseignements sur la nouvelle erronée dont il s'est fait le colporteur involontaire — nous a déclaré avoir connaissance d'une lettre d'une compagnie d'assurance où se trouve bel et bien annoncé le décès en question! Bien plus, un inspecteur de la dite compagnie d'assurance lui a même confirmé verbalement la nouvelle!

C'est pourquoi, en lui réitérant nos excuses, nous ne saurions que formuler à l'égard de notre lutteur très éprouvé — puisque sa carrière sportive est de toute façon achevée — nos vœux de prompt rétablissement.

P.-S. — Ajoutons que différents confrères ont reproduit la nouvelle en question; nous les prions, à leur tour, de la rectifier.

GYMNASTIQUE

Comme on le sait, la Société fédérale de gymnastique et, naturellement, par ricochet, les associations cantonales, bénéficient annuellement d'une importante subvention fédérale en vue de la formation technique des cadres. Grâce aux moyens financiers mis à sa disposition dans ce but, la S.F.G. et les organisations affiliées sont en mesure d'organiser chaque année toute une série de cours d'instruction. Il va de soi qu'on n'y admet que des éléments aptes à assumer la direction technique des associations et sections. Voici, pour le Valais, les cours qui ont été prévus pour l'année 1937:

- 2-3 janvier, Saxon: Cours de ski.
- 28 février, Sion: Gymnastique de section.
- 13-14 mars, Viège-Sion: Gymnastique préparatoire.
- 4 avril: Fully: Gymnastique aux nationaux; Viège: Gymnastique à l'artistique.
- 2 mai, Martigny: Athlétisme léger.
- 30 mai, Sierre: Natation.
- 3 octobre, Chippis: Gymnastique de section.

En examinant ce tableau, on peut constater que, sur 8 cours, 2 sont réservés à la gymnastique de section qui demeure à la base du plan d'action de la S.F.G. Un cours est donné à l'intention des personnes appelées à diriger les cours de gymnastique préparatoire qui ont pris une extension réjouissante dans notre canton. Les autres cours sont consacrés au développement de ce qu'on appelle la gymnastique individuelle dont le programme est élargi par l'enseignement des sports d'hiver (ski) et de la natation. On voit que les autorités de gymnastique vouent au problème de la formation des moniteurs toute l'attention voulue. De cette façon, les parents peuvent confier leurs enfants à nos sections de gymnastique avec la certitude de les placer sous la direction de personnes absolument qualifiées en matière d'éducation physique. M.

La colonie valaisanne de Lausanne

La colonie valaisanne de Lausanne a célébré dimanche, dans la Salle des XXII Cantons, le 20ème anniversaire de la fondation de la Société valaisanne de Lausanne. Les gouvernements vaudois et valaisan, les autorités lausannoises, les colonies valaisannes de Genève et d'ailleurs, ainsi que les groupements des Neuchâtelois, Fribourgeois, Juraissiens et Tessinois de Lausanne étaient représentés.

Présidé par M. Elie Roux, auquel on donne amicalement dans le canton de Vaud le surnom de « consul du Valais », cette imposante manifestation, qui comptait plusieurs centaines de personnes des deux sexes, a entendu des discours nombreux, entre autres de M. le conseiller d'Etat Troillet, président du Conseil national, de M. Arthur Couchepin, ancien président du Tribunal fédéral, président d'honneur de la colonie valaisanne de Lausanne, de M. Maurice Bujard, conseiller d'Etat vaudois.

De nombreux délégués des colonies des cantons romands et du Tessin à Lausanne y prirent aussi la parole. Des souvenirs furent remis à la colonie valaisanne qui, à côté de la « Société valaisanne », compte aussi le « Club valaisan », société de secours mutuels.

La Société valaisanne de Lausanne a été présidée successivement par: Joseph Couchepin (1917-1918), Pierre de Chastonay (1919-1920), Albert Fumeaux (1921-1922), Louis Joris (1923-1926), Elie Roux (1927-1928), Jules Zuber (1929), Maurice de Courten (1930-1931), Ferdinand de Torrenté (1932-1933), et dès 1934 M. Elie Roux.

Les avatars d'une camionnette

Dans la soirée de Mardi-Gras, la camionnette d'un boucher de Martigny a disparu. L'enquête a établi qu'un employé s'en était emparé pour aller faire un tour. Malheureusement, le conducteur n'avait pas de permis de conduire et ne savait guère employer le véhicule qui fut retrouvé dans un piteux état.

1 formule
3 garanties

La même formule, vraiment unique au monde, extrait des Pins maritimes de Norvège, présentée sous trois formes: liqueur, capsules, pâte pectorale, donne trois garanties de guérison des voies respiratoires dans les cas de Rhumes, Toux, Bronchites, Catarrhes, Affections de la gorge et des poumons.

GOUDRON GUYOT

Exigez le véritable Goudron Guyot
Le flacon fr. 2.60
Capsules 1.80 Pâte pectorale 1.25
Maison VINCI - Genève (Acacias)

Les inondations catastrophiques aux Etats-Unis



Le bateau de sauvetage d'un cuirassé transportant un malade d'un hôpital qui a dû être complètement évacué.

Aux contribuables

Nous rappelons que le dernier délai pour la remise des déclarations d'impôts expire le 15 courant.

Un recours écarté

Après les élections communales de Conthey, le parti local, dit « Union nationale », avait présenté un recours au Conseil d'Etat, touchant spécialement la nomination du président.

Or, à l'unanimité de ses membres, le gouvernement vient d'écartier ce recours et le siège présidentiel reste ainsi aux conservateurs. On parle d'un recours au Tribunal fédéral.

Le retour du roi des Belges

Samedi, le roi des Belges, Léopold III, était de retour en Valais. Il est remonté à Vermala où il restera cette semaine.

Il rentrera ensuite à Bruxelles avec la reine Elisabeth, sa mère et le petit prince de Liège, lesquels, on le sait, étaient restés à Montana durant l'absence du roi.

A propos de l'accident mortel de Fully

On donne les détails suivants sur l'accident qui causa la mort de M. Marius Deléglise à Fully. Le défunt travaillait pour le compte d'un tiers au lieu appelé Fory, quand il fut blessé par les éclats d'une mine que l'on venait de faire sauter non loin de là.

Relevé ensanglanté, il fut peu après évacué sur l'Hôpital de Martigny où l'on tenta sans succès l'opération du trépan.

Le malheureux décéda peu après.

Triste coïncidence: le père de la victime avait failli subir le même sort. Il était revenu vers une mine qui tardait à exploser quand elle partit soudain, le blessant grièvement au visage. Par miracle, il s'en tira avec quelques jours de repos et des cicatrices.

Encore une fois, on ne peut que répéter: Attention aux mines!

Mot de la fin

Lors de l'extinction des feux à Fully

Yvette (5 1/2 ans) à sa maman: — « Dis, maman, qui est-ce qui allume les étoiles? »

— C'est le bon Dieu, ma petite chérie.

Yvette: — « Eh bien, il faudra qu'il se dépêche, ce soir, car il y en a un tas à éteindre! Tu sais, maman, faut éteindre tous les feux, c'était écrit sur le journal. » (Authentique.)

Chronique séduoise

Décisions du Conseil communal

Présidence: M. Kuntschen, président

Utilisation de la tôle comme couverture des bâtiments. — A l'occasion d'un cas concret, le Conseil confirme sa décision de principe du 31 mai 1935 interdisant sur tout le territoire de la commune l'emploi de la tôle comme couverture des bâtiments. Cette mesure est présentement également étendue à la tôle ondulée cuivrée.

Par contre, comme spécifié dans cette décision, le Conseil se réserve d'examiner dans chaque cas particulier si l'usage de la tôle cuivrée non ondulée peut être utilisée spécialement lorsqu'il s'agit de constructions de campagne.

Travaux de chômage. — Après examen des propositions faites par les commissions d'édilité, des travaux publics et de salubrité, le Conseil établit le tableau des travaux de chômage de 1937 à soumettre au Département de l'Intérieur en vue de l'obtention des subsides dont peuvent bénéficier ces travaux.

Rapport sur le résultat de l'exercice de défense aérienne passive. — M. le vice-président oriente le Conseil sur le résultat du premier exercice d'obscurcissement de la ville qui a eu lieu le 19 janvier. Cet essai a donné entière satisfaction aux organisateurs. La population s'est fidèlement soumise aux ordres et aux prescriptions reçus. Il reste cependant à rechercher une meilleure solution pour masquer l'éclairage de secours à l'intérieur des habitations ainsi que celui des phares des autos et des véhicules.

Les moyens actuellement mis à disposition sont insuffisants.

Le prochain exercice consistera à plonger la ville dans l'obscurité sans interrompre la fourniture de l'énergie électrique.

Lapins de garenne. — Les propriétaires des Crêtes des Maladaires sollicitent l'autorisation de chasser le lapin de garenne et le furet dans cette région, il leur sera répondu que des mesures ont déjà été prises à cet effet à la demande de la Commune par la gendarmerie cantonale.

Action de secours en faveur des chômeurs. — Le Conseil apprend avec plaisir que les employés de la Banque cantonale ont organisé une collecte entre eux au profit des chômeurs de Sion, qui a produit la somme de fr. 90.— et il leur exprime ses bien sincères remerciements pour ce geste de solidarité.

Un enfant tombe à l'eau

Le jour du Mardi-Gras, un groupe d'enfants de Sion se sont amusés à poursuivre la petite Jaquet, âgée de 7 ans, qui, prise de peur, glissa et fut pré-

cipitée dans la Sionne dont le courant est très fort. Grâce à la présence d'esprit d'un camarade et à l'intervention d'une dame, elle fut retirée des eaux et en fut quitte pour un bain forcé.

Chronique montheysanne

Accident mortel

Un accident mortel s'est produit mardi matin, sur la route de Choëx, à une centaine de mètres du Pont couvert. Une jeune femme, Mme Bernadette Devanthey-Raboud, mariée depuis deux ans, mère d'un enfant de 7 mois, a été renversée par un cycliste se rendant à son travail, alors qu'elle revenait de la messe. Le choc fut si brutal que l'infortunée, projetée à terre, eut la figure écrasée et fut énuquée. Le cycliste appela immédiatement le Dr Galletti qui fit conduire la malheureuse à l'infirmerie où tout fut tenté pour la sauver, mais la pauvre femme rendait bientôt le dernier soupir sans avoir repris connaissance. Détail navrant, Mme Devanthey allait être de nouveau mère dans trois ou quatre mois.

Nous présentons à M. Devanthey nos condoléances émuës — lui exprimons ainsi qu'à Mme Raboud, mère, et à toute la famille, notre grande sympathie pour la perte cruelle qu'ils viennent de faire.

* * *

Au sujet de ce terrible accident, le « Nouvelliste » d'hier publie les lignes suivantes:

« Le terrible accident qui, à Monthey, a coûté la vie à une brave et jeune mère de famille, attire l'attention des cyclistes sur la possession de la plaque pour 1937.

« Dans quelle pénible situation se trouve le malheureux cycliste, auteur bien involontaire de l'accident, vis-à-vis de l'assurance, lui qui ne la possédait pas encore? »

« Il semble que les gendarmes sont exigeants dans l'accomplissement de leurs devoirs professionnels. Le malheureux cas dont la route de Choëx-Monthey a été le théâtre mardi matin prouve surabondamment que si la police cantonale est sévère, c'est souvent dans l'intérêt même des personnes insouciantes. »

Renversé par un camion

Mardi soir, M. Rouiller, gardien à l'asile de Malévoz, a été renversé par un camion, plaque vaudoise. Il eut ses vêtements déchirés et quelques contusions. Le conducteur du camion a été arrêté et son permis de conduire lui a été retiré.

MARTIGNY

Le 4^{me} Carnaval martignèrain
La journée du Mardi-Gras

Un condamné à toujours 48 heures pour maudire ses juges. Un journaliste-chroniqueur — malgré les nombreux déboires de sa profession — a la consolation de pouvoir, dans un numéro suivant, compléter les omissions ou rectifier les inexactitudes qu'un précédent compte rendu a pu déceler.

C'est ainsi donc que nous compléterons d'abord notre chronique sur la journée de dimanche en signalant également que l'Harmonie de Sion s'est produite sur le kiosque de la Place centrale et devant l'Hôpital, geste qui aura été surtout au cœur de tous nos malades.

Nous tenons aussi à relever que les Caves Orsat — par leur directeur M. René Morand qui s'est fait comme toujours l'apprécié échanton des bonnes gouttes de ces catacombes — avaient accueilli les journalistes qui pilotaient notre confrère M. Moser.

Le rédacteur du « Rhône » n'avait pu donner suite à cette aimable invitation pour laquelle il tient cependant à exprimer ici à M. Morand tous ses remerciements.

Pour ce qui concerne la journée de Mardi-Gras, on peut dire aussi qu'elle fut couronnée de succès.

Le temps piteux de la matinée a certainement contrarié la participation du public du dehors. Cependant il ne pourra pas être dit que le Carnaval martignèrain de Mardi-Gras 1937 ait été pour cela voué à l'insuccès!

Le temps avait bien voulu se remettre d'aplomb pour l'après-midi.

Le cortège carnavalesque partit donc de la Ville, cette fois, et se rendit au Bourg.

A ce propos, on a été grandement étonné que le cortège ait délaissé mardi notre magnifique avenue de la Gare, qui contribue pourtant si bien à rehausser toute manifestation. Bien des regrets ont été exprimés et nous souhaitons qu'on y apporte remède en 1938.

Nous ne reviendrons pas sur la composition du cortège, mais nous signalerons que mardi, la fanfare « La Liberté » de Fully avait bien voulu venir pour compenser l'absence des autres musiques du dehors.

Merci aux musiciens de Fully!

Et la fête se poursuivit avec entrain et gaieté par l'inévitable bataille des confetti.

A signaler ici une aimable attention de la part de la Maison Simonetta à Martigny-Bourg, où Mme et M. Albano Simonetta, dans l'après-midi, reçurent dans leurs sous-sol: la Presse locale et quelques invités. On y dégusta les plus délicieuses spécialités du divin jus de Bacchus, entre autre une fameuse petite Arvine du Clos de la Pseulaz et un vin de 1885 (plus que demi-centenaire!).

Un cordial merci aux maîtres de céans, les époux Simonetta, pour leur geste si charmant!

Le cortège était redescendu sur la Place centrale de Martigny-Ville vers 16 heures, où un soleil radieux l'accueillit.

* * *

Quant à la soirée, elle fut partout un succès général. Les thés-dansants chez Kluser eurent leur vogue traditionnelle, comme les bals du Casino Etoile et celui organisé par la Fanfare du Bourg.

* * *

Et maintenant que Carnaval IV a vécu, il nous reste encore à remercier ici, au nom des pauvres, tous ceux qui ont contribué à sa réussite: le public qui s'est déplacé pour venir à Martigny, les figurants,



Ah, mon bon café!

J'approche des nonantes et, ma longue vie durant, ma plus chère habitude a été de boire du café, le matin et le soir. Et aujourd'hui? Pas un jour je ne voudrais être sans mon bon café, — corsé, bien entendu, à la

FRANCK-AROME



musiciens, vendeuses, vendeurs, etc., et surtout ceux qui furent à la lourde tâche d'organisation, principalement MM. Adrien Morand, président du Comité d'organisation, Pierre Closuit, qui avait à sa charge le côté financier de la fête, Alphonse Ducrey, qui joua un rôle fort apprécié dans la préparation des chars, le conseiller Spagnoli, qui avait la délicate mission d'assurer l'ordre du cortège, Me Victor Dupuis, avocat, qui nous a réellement émerveillés par son journal humoristique « La Bise », G. Witwer, etc.

Pour le Bourg, nous citerons également MM. Chevillot, Soutter, Farquet et pour La Bâtiat, MM. Alexis Claivaz et Witschard.

A tous les artisans connus ou inconnus qui ont fait le succès de Carnaval: merci.

P.-S. — Nous avons reçu une correspondance humoristique intitulée « Les suites de Carnaval », que nous regrettons ne pouvoir publier, son auteur ne nous étant pas connu.

L'incinération de Prince Carnaval au Bourg

La cérémonie traditionnelle de l'incinération du Prince Carnaval, au Bourg, s'est déroulée mercredi soir à Martigny-Bourg avec toute la pompe et le faste d'usage en pareille circonstance.

On n'enterre pas un prince Carnaval comme un vulgaire chat crevé, que diable!

Le cortège funèbre, aux sons entraînants de « Frère Jacques, dormez-vous... » joué par la Musique du Bourg, vint accomplir le geste rituel sur le Pré de Foire où eut lieu l'incinération.

Auparavant, Jean Ramony, grand maître des cérémonies, assisté de plusieurs acolytes, avait prononcé l'allocution d'usage, un vrai monument d'humour, de drôleries et de tout ce qui s'ensuit! Toute la Ville était au Bourg, pour une fois! C'était la revanche des Bordillons!...

L'assemblée des tireurs martignerains

Nous rappelons à nos tireurs l'assemblée de la Société de tir de Martigny fixée pour ce soir vendredi à 20 h. 15 à la grande salle de l'Hôtel de Ville.

(L'ordre du jour de cette assemblée a paru dans notre dernier numéro.)

Un prodigieux film en couleurs à l'Étoile: « La Fille du Bois-Maudit »

« La Fille du Bois-Maudit » est le plus grand pas fait par la technique depuis l'invention du parlant. C'est en effet le premier film entièrement en couleurs naturelles, réalisé par le procédé Technicolor, qui a fait la fortune et la vogue des dessins animés en couleur.

« Le Journal »: On parlait depuis longtemps de ce film en couleurs. On annonçait comme définitive sa parfaite mise au point. C'est décidément chose faite et « La Fille du Bois-Maudit » vient de nous en donner la preuve.

« Mon Film »: En vérité, c'est presque la vie. Ces couleurs d'une palette riche en nuances, cette netteté dans les contours, la diversité des tons froids: bleu, vert, jaune, et la richesse des tons oranges et rouges surprennent.

Ne manquez pas « La Fille du Bois-Maudit »: c'est le grand succès du jour.

« L'espionne Elsa » au Royal

Un grand film d'espionnage, interprété par Herbert Marshall, le sympathique héros de « J'étais une espionne », passe cette semaine au Ciné Royal, pour la grande joie des amateurs de films passionnants.

C'est une histoire qui se déroule pendant la Grande Guerre. Un film de valeur qui a passé au Capitole de Lausanne. Donc une référence.

Mardi et mercredi prochains: 2 soirées réservées à Claudette Colbert.

Pharmacies

Pharmacie de service du 13 au 20 février: Lovey.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Une bagarre à la Chambre belge

Des scènes d'une grande violence se sont déroulées mardi après-midi à la Chambre belge à propos d'une demande d'explication d'un député existe sur l'attitude du président de la Chambre, M. Camille Huymans, pendant son voyage en Espagne. Ce fut une mêlée générale où socialistes et nationalistes flamands échangeaient des coups de poings. Des députés se jetèrent à la face des exemplaires du livre du règlement de la Chambre.

Un député frontiste a été jeté au milieu des travées.

Une révolution éclaterait-elle en Russie?

Le « Deutsches Nachrichtenbüro » de Berlin reproduit des informations sensationnelles parues dans les journaux anglais sur les événements en U. R. S. S. Selon ces dépêches, la lutte entre Staline et Vorochi-



SLOAN'S LINIMENT

vous aidera

à obtenir le réconfortant soulagement de vos douleurs, lorsque, par un temps humide,

LE LUMBAGO

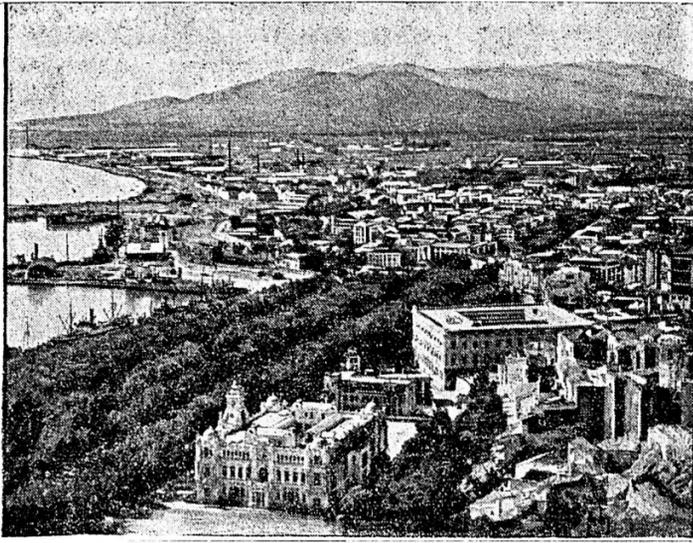
vous surprend, ou que le rhumatisme, la goutte, la sciatique, la crampe musculaire vous tourmentent. Sloan's Liniment s'applique en petite quantité - sans froter - car il pénètre de lui-même. Ayez toujours Sloan's Liniment sous la main.

SLOAN'S LINIMENT

Le mariage d'un fils du Duce



Le fils aîné de M. Mussolini, Vittorio, vient d'épouser Mlle Orsula Buvoli, fille d'un négociant milanais. La cérémonie a eu lieu en l'église Saint-Joseph à Rome. Le jeune couple fait son voyage de nocce en Amérique



La guerre civile espagnole

La ville de Malaga, qui vient d'être prise par les insurgés après un combat acharné.

La guerre civile espagnole

Madrid est en danger

Les sept routes aboutissant à la capitale espagnole sont aux mains des insurgés

A la suite de la progression des insurgés, effectuée dans des conditions très dures, par une pluie diluvienne, dans un terrain détrempé, la situation des gouvernements devient angoissante.

Des sept routes aboutissant à Madrid, plus une seule ne reste aux gouvernements pour communiquer librement avec l'est.

Pour évacuer Madrid dans le cas où le commandement des gouvernements déciderait de ne pas s'enfermer dans la capitale comme dans un fort, au risque de famine et jusqu'à épuisement des armements et des canons, il n'y a plus qu'une issue possible: la route de Cuenca sur Guadalajara et prendre la route de Cuenca jusqu'à Valence, trajet long, difficile et précaire. Le sentiment est que la bataille pour Madrid est engagée de telle sorte qu'elle ne peut aboutir qu'à un résultat définitif.

Violents combats

L'offensive insurgée a repris sur le front de Madrid. De violents combats se sont déroulés sur le cours inférieur du Manzanares avec la coopération de l'artillerie, des tanks et de l'aviation.

Après la prise de Malaga

Les fugitifs sont évalués à 150,000

Le gouverneur civil de Malaga a déclaré que samedi et dimanche derniers, 500 camions transportant 25,000 évacués ont quitté la ville de Malaga et que sur une distance de 30 km. la route était couverte d'une foule de fugitifs qu'il évalue à 150,000.

loff prendrait un caractère de plus en plus marqué. Le déclenchement d'une révolution conduite par l'armée rouge est attendue en Russie d'un moment à l'autre. Le mouvement hostile à Staline serait surtout fort en Ukraine. Le maréchal Touchatchewski et le général Douvonki auraient été dégradés par ordre de Staline.

Ces incidents provoqueraient très prochainement un conflit ouvert entre Vorochiloff et Staline. Selon un bruit non confirmé, Vorochiloff aurait déjà été arrêté. Ce qui est certain, c'est que ce dernier a disparu.

Les crédits gelés en Allemagne

On s'attend à ce que les pourparlers qui auront lieu au sujet de l'accord des crédits gelés aboutiront à une prolongation de cet accord.

Les crédits à court terme consentis par les bailleurs de fonds étrangers à l'Allemagne ont subi une réduction au cours de l'année 1936. En effet, les crédits gelés, qui s'élevaient le 31 décembre 1935 à 1,4 milliard de marks, ont diminué pendant l'année 1936 et atteignent 1 milliard.

Les crédits totaux à court terme au début de l'opération s'élevaient à 8 milliards. En 1931, l'accord conclu intéressait un total de 6,3 milliards de marks.

Nouvelles résumées

Les Vaudois et la R.P. — Dimanche, le peuple vaudois a repoussé à une imposante majorité (39,523 voix contre 14,516) l'initiative pour l'introduction de la représentation proportionnelle aux élections du Grand Conseil demandée par le parti communiste. La ville de Lausanne a donné comme résultats: 6110 oui et 7354 non.

Le prochain Salon de l'Automobile. — Il se tiendra à Genève du 12 au 21 mars 1937. On compte sur une participation de 52 marques de voitures parmi lesquelles les Etats-Unis viennent en tête avec 17 marques, l'Allemagne 11, la Grande-Bretagne 10, la France 8, l'Italie 4, la Tchécoslovaquie 2.

Un homme tué par le train à Renens. — Dimanche soir, un nommé Rousson, de Saubraz, s'étant aventuré sur les voies en gare de Renens, fut happé par un train et tué sur le coup. On ignore les circonstances de l'accident, qui s'est passé dans la nuit et sans témoins. On suppose que le malheureux aura été pris par son manteau ouvert.

Les erreurs judiciaires. — A Meneung-sur-Yèvre, en France, on a arrêté M. Riol, chirurgien-dentiste, qu'on a pris, à cause de la ressemblance, pour un financier marron en fuite condamné depuis plusieurs années à la prison. Et ce ne fut pas sans peine qu'il put être remis en liberté!

Macabre mystification. — Mardi matin, on pouvait voir à Tatroz (Veveyse, Fribourg), près de la voie ferrée, un corps qui se balançait à un arbre. Croyant à un suicide, les ouvriers voulaient avertir la justice, mais à regarder ce pendu de plus près, on s'aperçut que c'était un mannequin fort bien maquillé.

Le rapport d'expertise sur la mort du Dr Bourquin a été remis au juge d'instruction de La Chaux-de-Fonds. Ses premières conclusions seraient les suivantes:

1. Le Dr Bourquin est décédé ensuite d'une paralysie subite du cœur.
2. L'autopsie a révélé une ancienne affection du muscle cardiaque d'un caractère très grave et avancé.

Pas d'augmentation sur CAFÉ HAG et toujours la même qualité réputée!

MARTIGNY

Triste fin

Le dernier train montant du Martigny-Orsières, passant à la halte de la Ville à 19 h. 35, a écrasé jeudi soir un homme d'un certain âge qui s'est probablement jeté sous le convoi. Le drame s'est produit non loin de la halte et il fut si rapide que le train ne put être arrêté assez tôt pour empêcher l'accident. Le défunt, nommé Pommaz, habitait le Vivier depuis l'automne dernier. Il est originaire de Chamson.

Le brigadier Briguet, M. Clerc agent de la sûreté, le Dr Gillioz et M. Périllard, chef d'exploitation du M.-O., se sont rendus immédiatement sur les lieux.

Le corps a été mené à la morgue par les soins du garage Ramony.

Aux membres du Ski-Club désirant se rendre à Chamonix pour les Championnats mondiaux

La course officielle de février du Ski-Club de Martigny ayant été fixée à Chamonix pour une visite aux Jeux Mondiaux, les membres du Club qui désiraient y participer sont avisés qu'ils bénéficieront du prix réduit accordé par le Martigny-Châtellard de fr. 3.50 (aller et retour) Martigny-Chamonix, ceci à condition que le groupe atteigne un effectif minimum de 6 personnes. On est prié de s'inscrire auprès de M. Oscar Darbellay, photographe, qui donnera tous renseignements (tél. 61.246).

Le départ est fixé à dimanche matin par le premier train; toutefois, ceux qui le désirent pourraient déjà partir la veille.

Les accompagnants, même non membres du Club, seront aussi les bienvenus et bénéficieront des mêmes faveurs de transport que les skieurs.

Une avalanche meurtrière dans le massif italien du Mont-Rose

Une avalanche qui s'est détachée du col de Bettaforca, dans le massif du Mont-Rose, a enseveli, dans la haute vallée d'Aoste, un groupe de 11 skieurs qui se rendaient à Gressonay-la-Trinité. Six des skieurs ont pu se sauver par leurs propres moyens. Quatre ont été sauvés par d'autres skieurs promptement accourus. Le dernier, le Dr Gallo Galotto, médecin de la vallée de la Lays, n'a pu être rappelé à la vie. Il rentrait d'une visite à un chalet où il avait été appelé d'urgence pour soigner un blessé.

Triste mort d'un vieillard

M. Ebener Théodule, originaire de Blatten et hospitalisé à l'asile des vieillards de la Souste, vient de mourir dans des circonstances particulièrement attristantes:

Un peu faible d'esprit, il était parti sous une pluie battante et, sans but déterminé, il erra dans la région. Bientôt cependant, il tomba d'épuisement au-dessous de la gare de Gampel où il mourut de froid, ses habits gelés sur son corps.

Ce fut un pêcheur qui découvrit le malheureux vieillard, et M. le Dr Bayard fut chargé de constater le décès.

Le choléra. — Dans la semaine se terminant le 6 février, 252 cas de choléra, dont 151 mortels, ont été enregistrés dans le royaume du Siam.

C'est une très intéressante initiative

que Nago a prise avec les gravures de ses chocolats. Elle procure ainsi à la population un véritable manuel de plantes médicinales, qui était attendu depuis longtemps dans tous les foyers. 200 des plus importantes plantes y sont reproduites. On y trouve les reproductions des herbes les plus connues comme la gentiane jaune, la grande jubarbe, le pas d'âne, la dent de lion, etc. La gravure en elle-même est chaque fois un plaisir pour les yeux.

Pour l'album Herba, dans lequel on colle ces gravures, on apprend à connaître les maux contre lesquels les différentes plantes sont recommandées par la médecine populaire. Il est vrai qu'il a été fait délibérément abstraction des exagérations coutumières dans ce domaine, ce qui rend cette collection de gravures doublement bienvenue.

On est aujourd'hui inondé de gravures de tous genres, et beaucoup d'entre elles sont collectionnées. Mais la tentative est faite, — et bien réussie, — d'offrir quelque chose qui conservera longtemps sa valeur. Les gravures des plantes médicinales Herba sont jointes aux chocolats Nago — sains et délicieux — au lait frais: Milkestra et Miralpa et aux tablettes pralinées Magda et Ramalpa.

Pour prévenir la grippe

sucez chaque heure ou toutes les deux heures une pastille



Formitrol contient de la formaldéhyde comme principe actif. Il entrave le développement des microbes qui pénètrent dans l'organisme.

Tube de 30 pastilles à 1 fr. 50 dans les pharmacies et les drogueries. (Dans certains cantons, en vente dans les pharmacies seulement).

Dr A. Wander S. A., Berne

On demande à acheter d'occasion

- 1 lit en bois, 2 places
 - 1 chaudière à lessive
 - 1 potager à bois.
- S'adr. au journal sous R1249.

Que faire

lorsque vous désirez vendre d'occasion un meuble ou un objet quelconque, louer un appartement ou un local, demander ou offrir un emploi, aviser le public d'une absence?

Insérez une petite annonce dans le journal populaire

Le Rhône

répandu dans tout le Valais romand

TOURISME ET CIRCULATION

En marge de la construction de nos routes

Alors que la circulation routière prend année après année une importance toujours plus grande, que le tourisme se développe, que l'automobilisme gagne d'importance également en matière commerciale, industrielle et autre, le problème de la construction de nos grandes artères de transit, de nos voies diverses de communication, offre une valeur certainement essentielle. C'est dire que la réfection moderne de nos routes est un problème qui intéresse directement l'économie nationale et le développement du pays.

Qu'il s'agisse du temps des Romains, qu'il s'agisse du Moyen-Age ou de la Renaissance, en chaque époque de l'histoire la construction des routes a été en constants progrès. La Suisse n'est pas restée en arrière dans cette politique de la route, bien au contraire. Des efforts énormes ont été réalisés pour l'amélioration méthodique, dans nos cantons, de notre réseau routier. Il est des cantons de Suisse allemande, il est des régions de Suisse romande, qui méritent de vifs éloges dans cet ordre d'idée.

Il importe aujourd'hui de veiller à la technique de la consolidation de la chaussée, dont l'usage journalière est due en particulier au poids et à la vitesse des véhicules à moteur. Il y a divers moyens d'avoir de bonnes routes. La qualité dépend naturellement des crédits dont disposent les constructeurs. C'est ainsi que l'on connaît les pavages, les revêtements en bitume, le bétonnage, etc. Tous ont leurs qualités et leurs inconvénients. Dans cet ordre d'idée, la Suisse romande est parvenue — ainsi que la direction de l'Usine à gaz de Lausanne a bien voulu nous le confier — à des résultats du plus vif intérêt.

On sait que nos usines à gaz suisses produisent du goudron, et détiennent de ce fait une production de matière première d'un intérêt supérieur pour notre pays. Grâce aux études entreprises, aux essais réalisés, à l'expérience acquise, on est parvenu à réaliser un revêtement particulièrement résistant, fait dans le cadre des proportions de 80 % de goudron suisse et de 20 % de bitume. La résistance de ce produit de revêtement a donné les meilleurs résultats. Il agrippe le gravillon et présente une surface de revêtement réellement excellente.

En Suisse allemande, on est même parvenu, dans nos usines à gaz, à fournir un goudron qui n'a pas

besoin de l'addition de bitume pour assurer une viscosité plus grande. Il détient de lui-même cette qualité et agrippe avec force le petit gravier qui pénètre en lui, et forme un revêtement de grande résistance.

On a souvent entendu dire que les routes en goudron étaient glissantes et partant dangereuses. Il ne faut rien exagérer à cet égard, et surtout ne pas se reporter aux constructions de routes qui datent de 15 et de 20 ans en arrière ! Il est précisément intéressant de noter les immenses progrès réalisés dans ce domaine par notre industrie du gaz, dont les expériences pratiques ont été ces temps derniers nettement concluantes.

Grâce aux travaux entrepris en Suisse allemande d'une part, grâce aux procédés en usage en Suisse romande d'autre part, nous possédons désormais chez nous les matières voulues pour le revêtement des routes modernes et de grande circulation. En bref, c'est là un nouveau progrès à l'actif de notre industrie gazière nationale, à l'actif de nos spécialistes également, qui ont su orienter leurs travaux et leurs recherches dans la bonne direction. N.

Chronique littéraire

L. ARAGON (suite)

D'éminentes personnalités nous demandent par quel hasard Louis Aragon, écrivain socialiste, est signalé dans notre chronique littéraire.

Aux considérations de notre précédent article, nous nous faisons un plaisir d'ajouter celles-ci :

Nous vous avons informé que Louis Aragon avait obtenu le Prix Renaudot. C'est un prix du mérite décerné par les journalistes indépendants aux écrivains qui, selon eux, eussent dû avoir le prix Goncourt.

Nous avons félicité Louis Aragon de son succès, nous réservant de le juger.

Louis Aragon est immoral, nous dit un aimable correspondant, qui avoue n'en avoir jamais lu une ligne.

Nous savons, pour l'avoir lu, que Louis Aragon n'est pas à la portée des petites filles qui n'ont pas fait leur première communion. Mais un critique indépendant est plus à l'aise pour recommander des

La différence

La femme, écrivant une lettre de remerciement pour son mari :

— Dois-je mettre « profondément touché » ou « vivement ému » ? les deux formules me semblent équivalentes...

Le mari. — Pas toujours. Dans un duel, par exemple, il vaut mieux être vivement ému que profondément touché.

œuvres où le mal est dénoncé avec une franche brutalité que d'autres du genre de celles de Mauriac, écrivain catholique.

Or, ce même Mauriac, qui écrit des articles intelligents et chrétiens dans des hebdomadaires comme « Sept », en a d'autres beaucoup moins intéressants dans l'« Echo de Paris », « Gringoire » ou le « Figaro ». Les voix de Dieu sont impénétrables, le chemin de la grâce est indécis : il n'est souvent, hélas, que celui du portefeuille. Il y a des désintéressements que nous préférons.

Et maintenant, si Louis Aragon n'a pas dans ses derniers livres écrits pour le peuple, retrouvé par un biais le chemin du grand art qui était, il y a quelques années, son chemin habituel, s'il est vrai que l'immoralité de son œuvre comprime sa valeur artistique, qui nous empêcherait de le dire une fois notre étude terminée ?

Je signale, en attendant, Louis Aragon, l'un des cinq grands mérites de la prose française d'aujourd'hui, je le signale à l'occasion de son succès et de son action.

Louis Aragon est-il socialiste ? Victor Hugo était-il socialiste ? et Lamartine ? Est-ce donc un crime de faire quelque chose pour la culture du peuple ?

Notre article d'il y a un mois était clair.

Les personnes intelligentes l'auront compris immédiatement. Pour les rares qui aiment voir la même idée répétée chaque semaine sous une forme analogie, je pourrais dire ceci : « Il se peut que la Russie ait un jour une constitution nouvelle ; que l'Italie, suivant sa voie courageuse, arrive dans l'ordre à une façon de collectivisme sain, il se peut que les femmes allemandes recommencent un jour à manger du beurre. Les formations politiques les plus précieuses évoluent, Blum et son équipe ; Van Zeeland et de Man ; Roosevelt et tous ceux qui s'occupent aujourd'hui du bien-être de l'humanité, passeront : le Front populaire passera ».

Mais l'œuvre de Louis Aragon et des siens, leur effort titanique pour donner au peuple la lumière et la joie, auront des résultats impérissables.

Nous le répétons, on travaille mieux pour le peuple en lui donnant de la culture qu'en le privant des aliments indispensables, le beurre et le lait, pour en faire des gaz asphyxiants. h. f.

Des ras éthiopiens chez Mussolini. — M. Mussolini a reçu, au palais de Venise, des chefs éthiopiens, les ras Seyoum, Getaccio, Kébbédé, et le dedjae Moulgelta. Au nom de tous, le ras Seyoum a prononcé une adresse de soumission et de fidélité.

La terre tremble en Algérie. — Une violente secousse sismique a été ressentie mercredi matin dans la région de Guelma. Plusieurs maisons indigènes se sont effondrées. On compte 3 morts. La population de Guelma s'est réfugiée dans les champs. Plusieurs villages ont été sérieusement éprouvés. Les dégâts sont considérables.

A un confrère qui voit trouble

Décidément, notre confrère *** de la « Patrie Valaisanne » doit être sur les dents ces temps-ci !

En dehors des soucis que lui imposent ses fonctions judiciaires il s'occupe d'une multitude de choses concernant le canton et trouve encore le temps, le surhomme, de lancer ses flèches aux journaux neutres.

Toutefois, seraient-ce ses grandes préoccupations politiques qui lui auraient troublé sa vue ?

C'est à le croire.

En effet, dans le numéro du 6 février de son journal, le rédacteur *** nous fait dire ce que nous n'avons jamais écrit ni pensé, et cela en se permettant tout simplement de traduire à sa guise une information parue dans le « Rhône » du 2 février à propos des futures élections au Conseil d'Etat.

Au comble du sans-gêne, *** annonce « que le « Rhône » a publié une information où il est déclaré sans ambage que l'entente est impossible au Comité cantonal conservateur sur la question de la collaboration ».

Or, pour l'amour de Dieu, où a-t-on pu lire pareille information ?

Vraiment, il faut avoir de la mauvaise foi pour dénaturer les choses de cette façon.

Nous mettons donc ici au défi notre confrère de prouver que nous ayons publié une information ayant le sens que le rédacteur *** essaie de lui prêter.

Nous avons écrit, il est vrai, ce qui suit : « Comme l'entente est également très difficile entre ces Messieurs » (grand Comité et délégués régionaux), etc.

Or, pour nous, il y a tout de même la nuance. Il nous semble qu'en disant que l'entente est très difficile, nous n'avons pas pour autant dit qu'elle était impossible !...

De plus, ce que nous avons écrit, nous le maintenons, et cela justement pour le motif que nous avons eu l'information en question d'une autre étoile du Parti conservateur dont l'éclat brille certainement plus fort au firmament de la politique valaisanne que celle du rédacteur ***.

Il nous reste donc à laisser à nos lecteurs le soin de juger et apprécier jusqu'où va la bonne foi de notre contradicteur. R.

La chute des cheveux

calvitie, pellicules, faible croissance, grisonnements guérit uniquement le

Sang de Bouleau

Milliers d'attestations.

Dans pharmacies, drogueries, salons de coiffure Centrale d'herbes des Alpes, Faido

Demandez Sang de Bouleau fr. 2.90 et 3.85



Transports Pour tous vos transports, adressez-vous à la Maison Tél. 62.312
Felley Frères - Saxon

Meubles
A notre rayon de voyez notre chambre réclame se composant de

- 1 lit, largeur 130 cm.
- 1 armoire à 2 portes
- 1 toilette à glace
- 1 table de nuit

La chambre complète, ext. entièrement bois dur matiné, seulement

Fr. 300.- net

CHAISES - TABLES - PETITS MEUBLES - LITS - SALLES A MANGER - BUFFETS DE CUISINE

Demandez nos prix ● Sans engagement, nous vous renseignerons

DUCREY Frères, Martigny
Nous livrons à domicile

Fromage maigre
Colis de 5 kg. 1.50 pr kg.
: 10 : 1.45 :
: 15 : 1.40 :
Quart-Gras, vieux
Colis de 5 kg. 1.90 pr kg.
: 15 : 1.80 :
Jos. WOLF, Colre - Tél. 6.36

CÉLIBATAIRE
40 ans, avec jolie fortune, cherche en vue mariage bonne ménagère et femme de campagne. Faire offre au journal sous chiffre R 1247.

Mariez-vous
selon vos goûts
Discretion absolue. Faire offre à case postale 20663 Martigny-Ville

Qui prêterait
Fr. 10.000
à personne sérieuse, contre bonne garantie. Faire offre au journal sous R 1246.

Fromage Tilsit
3/4 gras, vieux, légèrement endommagé. Pièces d'env. 4 kg., le kilo fr. 2.10. Par 15 kg., fr. 2.-
Jos. WOLF, Colre - Tél. 6.36

Gratis
J'envoie mon prospectus pour articles hygiéniques et sanitaires. Ajouter 30ct pour frais d'expédition **A. Bimpagne** (articles sanitaires). Case 430, Rive, Genève.

Effets militaires rebutés par l'armée (en bon état)
ARTICLES CUIR : Traits long, 3 m. 50, à 12 fr. la paire. Ceinturons 1 fr. 50. Courroies long, 55 cm., 20 cts. pièce. Bretelles fusil pr brantes, hottes, etc., 1 fr. la paire. Gibernes servant pr un ressemelage moyen, 30 cts. Sacs à pain, 1 fr. Sacs carrés, 40 cm. de côté, extra, avec bretelles, 7 fr. Licols, de 3 à 5 fr. Portellimons, 2 fr. 50 la paire. — HABITS : Capotes bleues réparées, de 5 à 7 fr., extra de 10 à 12 fr. Pantalons gris-vert, tous Nos, 3 fr. 20 et 4 fr., extra, Nos 70, 72, 74, 5 fr. Tuniques bleues, tout doublé, et gris-vert. Nos moyens et petits, à 3 fr. 50 la pièce. Vareuses bleues, tous Nos, 2 fr. Vareuses de cadets, 2 fr. 50. Tuniques et vareuses gris extra, petits Nos, 4 fr. Maillets laine, petits Nos, 2 fr. Bonnets de police, bleus, Nos 51 à 54, et casquettes bleues, Nos 51 à 56, 1 fr. la pièce. Guêtres en drap bleu, neuves, haut, 36 cm., réglables, 2 fr. la paire. Bandes molletières neuves, gris-vert, long, 70 cm., 60 cts. la paire. Bandes molletières bleues, neuves, long, 50 cm., 40 cts. la paire. — DIVERS : Petites broches neuves, 1 douzaine pour 1 fr. Gamelles hautes en fer battu, 1 fr. 20 la pièce. Gourdes émaillées, 50 cts. la pièce. Gourdes, extérieures cuir, avec courroie, 1 franc la pièce.
Envoi c/ rembours. Aucun revendeur dans le canton.
Mme PANNATIER, Vernayz

Réfléchissez...
...et vous en serez persuadés : l'ARVE 2 est de toutes les loteries l'une des plus favorables, car elle rembourse en lots le 55% du montant total de l'émission.

Montant de l'émission, 2 millions de francs.
Total des lots frs. 1,100,000. — Cette fois, les chances de gain sont spécialement nombreuses. Un riche plan de tirage — des lots plus nombreux — un mode de tirage amélioré — une durée très réduite : toutes ces qualités font de l'ARVE 2 une véritable loterie populaire.

Pas de longue attente, aucun tirage partiel, droit au but : tirage au printemps de 1937 déjà.

Le billet à frs. 10. — la série de 10 billets frs. 100. — avec un gagnant garanti

Bureau de la loterie : Hirschmattstr., 13, Lucerne
Envoi contre remboursement ou versement sur compte de chèques postaux VII 6700 (ajouter 40 cts. pour le port)

Loterie lucernoise pour la création d'occasions de travail
Concessionnée par le Conseil d'Etat du canton de Lucerne.

LES NOMBREUX GROS LOTS	100 000	50 000	4x20 000
	10x10 000	20x5 000	20x2 000
			40x1 000

A titre de propagande pour introduire nos excellents biscuits, délicieuses spécialités tessinoises, nous distribuons

10.000 Fr.
de primes

Aux participants qui nous enverront la solution du problème ci-dessous, nous distribuons fr. 5000.—, sans aucune obligation quelconque, simplement pour pouvoir vous soumettre une offre de nos biscuits.

Envoyez-nous votre solution et adresse en joignant un timbre pour la réponse. Vous ne risquez rien, n'avez rien à acheter. Dans notre offre nous vous indiquerons comment les 2mes fr. 5000.— peuvent être gagnés.

Problème :
Chaque jour vous manipulez les pièces de monnaie ci-contre. Complétez ces 3 dessins en indiquant dans chaque pièce sa valeur.

Nom : _____
Adresse : _____
Affranchir à 20 cts. Joindre timbre-pte pr la réponse.

Biscotti S. A., Muralto (Tessin) 15

CAISSE D'ÉPARGNE
DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS
Etablissement fondé en 1876 Contrôlé par la Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

DÉPÔTS { CARNETS D'ÉPARGNE..... 3.50 %
OBLIGATIONS 3 ANS..... 4. — %
OBLIGATIONS 5 ANS..... 4.25 %

Caisse Centrale : **SAXON**

PRÊTS hypothécaires aux meilleures conditions

Caisse-correspondantes à : Sierre, Sion Vex, Nendaz, Ardon, Chamossin, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvrly.

Abonnez-vous au Rhône

FOIN
et regain à vendre
Auguste MATHEY, Martigny-Bourg

A vendre
ou à échanger grand p^oAGER en bon état contre un plus petit à 3 trous, ainsi qu'un ÉTRIN pour servir de table, dans moyen ou mazot. — A la même adresse, on prendrait re^oommages et tricots. S'adresser au journal sous R 1248.

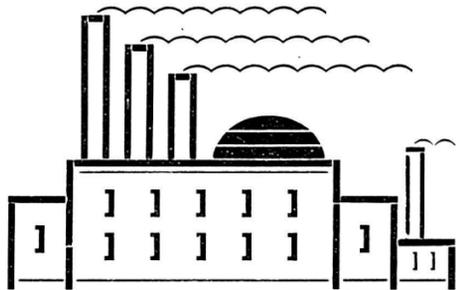
Occasion
Fromage Stracchino
gras, vieux, un peu piquant, pièces d'env. 7 kg. Pièces ent. 2.40 le kg.
4 pièces 2.60
Détail 2.80
Jos. WOLF, Colre - Tél. 6.36

Pour toutes vos cultures employez le

Guano de poisson
français. Le plus puissant engrais organique. Demandez prix et prospectus à Alfred Dondainz, représentant, Charrat

FORD cond. int., 17 CV, en parfait état, à vendre à de bonnes conditions. S'adres. au journal sous R 1250.

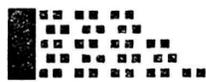
Les veaux ne vivent pas de ce qu'ils mangent, mais de ce qu'ils digèrent.
Il faut pour les élever, une nourriture digestible, savoureuse et concentrée. La Lactina Suisse marque „Ancre“, remplit ces conditions. C'est un aliment assez complet et varié pour faire face à toutes les exigences du corps. La Lactina Suisse, très assimilable, remplace complètement le lait et fait réaliser une énorme économie avec des succès garantis. Demandez échantillon gratuit à la LACTINA SUISSE PANCHAUD S.A., Vevey



L'INDUSTRIE VALAISANNE



FABRIQUE DE TUYAUX DE CIMENT



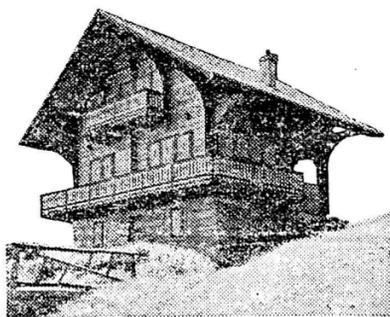
MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION

Les Hoirs d'Ernest Gay, Martigny

Dépôts à Loèche-Souste et Brigue

Menuiserie mécanique - Fabrique de chalets

P. Morisod
VERNAYAZ



- Exécution soignée de travaux aux meilleures conditions. Plans et devis sur demande
- Bonnes références

Fabrique de Meubles

Reichenbach Frères & C^{ie}, Sion

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES DE LA SUISSE ROMANDE

MOBILIERS

simples et luxueux, d'une construction parfaite et à des prix défiant toute concurrence

Nouvelles créations Travail de qualité

La Maison accepterait en échange de meubles (literie, etc.) des bois en grume (noyer, peuplier, poirier, cerisier) soit tous bois durs

Magasin d'exposition: Avenue de la Gare, Sion. Dépôts à Monthey, Léon Torrent, et Aigle

Services Industriels

DE LA COMMUNE DE SION

Eau - Gaz - Electricité - Appareillage

Les Services Industriels se chargent d'exécuter les installations de toute nature et font toutes fournitures pour Lustrerie, Moteurs, Appareils à eau chaude, Frigorifiques, etc.

Coke de Gaz

Coke de 1^{re} qualité, dur, homogène, anhydre, de pouvoir calorifique équivalent à celui des cokes de la Ruhr. Conditions avantageuses

Chic, ton nouveau complet !!!

Nouveau complet? Penses-tu. C'est celui de l'an dernier, seulement il sort de la

Teinturerie Valaisanne

Jacquod Frères, Sion, Gd-Pont, Tél. 2.25

où il a été nettoyé et teint par des Teinturiers-Spécialistes

Moulin agricole

SION

Maiserie avec installations modernes

Fabrication d'aliments pour volailles, veaux et porcelets

NOS REPORTAGES

Les Hoirs d'Ernest Gay

Matériaux de Construction, Martigny-Ville

Dépôts à Brigue, Loèche-Souste et Bouveret

On ne saurait faire un reportage sur la Maison précitée sans évoquer tout d'abord le nom de son fondateur, feu Ernest Gay, de regrettable mémoire, décédé à Sion en septembre 1934, à l'âge de 62 ans.

En effet, la figure de M. Ernest Gay était fort avantageusement connue dans notre canton, à Martigny et à Sion principalement, où, comme on le sait, il avait élu domicile et laissé à tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher le souvenir d'un homme d'initiative et du concitoyen dont la compagnie est des plus charmantes.

Architecte, d'origine vaudoise, M. Gay vint s'établir en Valais vers la fin du siècle passé.

Il fut d'abord le représentant pour notre canton de la Société des explosifs de Gamsen. Plus tard il s'adjoignit les matériaux de construction, branche dans laquelle il devait se spécialiser et cela en fondant à Martigny la maison et le commerce de son nom auxquels il sut donner de l'ampleur et surtout une excellente renommée grâce à son savoir-faire, ses heureuses initiatives et sa grande activité.

Ayant épousé une Valaisanne, Mlle Aymon, sœur de feu l'imprimeur Aymon de Sion, M. Gay s'était donc fixé dans la capitale du Valais d'où il se trouvait le mieux placé pour gérer ses affaires, car ses relations devaient bientôt s'étendre dans toutes les parties du canton.

En effet, la Maison prit en quelques années la grande extension qu'on lui connaît. Successivement, les dépôts de Loèche-Souste, Brigue et enfin du Bouveret furent créés.

En outre, M. Gay se vit bientôt confier la représentation exclusive pour le Valais de la Société des Ciments de Roche et Vouvy que les Hoirs Ernest Gay détiennent encore actuellement.

Très spirituel, toujours enjoué, M. Gay était très connu principalement dans les milieux du C. A. S. dont il était un des vétérans. Sa compagnie était toujours recherchée et il n'est point besoin de dire ici que les excellentes relations qu'il s'est faites en Valais sont l'hommage le plus flatteur que l'on pourrait décerner à sa mémoire.

Une Maison bien connue dans la construction

Par suite du décès de son fondateur, l'exploitation de l'œuvre a été reprise en commun par les Hoirs Ernest Gay sous la direction principale de M. Raymond Gay, et cela en s'inspirant des directives laissées par le regretlé disparu.

Nous n'essaierons pas ici de faire de la réclame en faveur de l'entreprise; nous avons à traiter comme sujet aujourd'hui, car elle nous paraît suffisamment et avantageusement connue pour nous dispenser de cette peine.

Qu'il nous suffise donc de donner ici un bref aperçu sur le genre de travaux effectués par les Hoirs Ernest Gay :

Spécialisée notamment dans la fabrication en gros de tuyaux en ciment et de toutes autres fournitures se rapportant à la construction, la Maison peut être classée au nombre de nos industries valaisannes les plus intéressantes et les plus dignes d'être soutenues.

Les Hoirs Ernest Gay sont en effet à même de fournir toutes marchandises dans le but précité ainsi que pour canalisations de toutes dimensions, égouts, aménagements d'eau ou autres différents travaux se rattachant à la canalisation ou aménagements agricoles : raccords, bordures de propriétés, etc., etc.

D'autre part, et fait important à souligner, ses longues années d'expérience lui permettent de produire des tuyaux de qualité tout à fait supérieure grâce à son outillage perfectionné et ultra-moderne.

Nous ne nous étendons pas non plus sur ce dernier point, car il est dans la branche « fabrication » des méthodes qu'il serait discoutois de chercher à divulguer, certains constructeurs ou fabricants en détenant le secret.

Toutefois, ce que nous nous devons de dire, c'est que les moyens perfectionnés dont dispose la Maison, assurent une garantie formelle de la bienfaisance et de la qualité des marchandises.

Une machine spéciale installée au dépôt de Brigue, entre autre, est la seule du genre en Valais; elle permet, dans un laps de temps très réduit, de préparer les matériaux offrant le summum de garantie au point de vue de qualité et de solidité.

Inutile aussi d'ajouter que du fait de son importance, la Maison occupe un certain nombre d'ouvriers qualifiés dans leur métier.

Selon les besoins des demandes, les chantiers comptent à certains moments de l'année jusqu'à une quarantaine d'ouvriers; c'est donc dire qu'il y a de ce fait contribution pour une part notable à la lutte contre le chômage.

La Maison livre aussi — et en cela elle lutte d'autre part également de façon avantageuse contre la concurrence — tous articles de constructions, tels que briques, tuiles, ardoises, ciments spéciaux, carrelages et autres spécialités techniques.

Il nous paraît aussi indispensable de faire remarquer que par le nombre considérable de milliers de tonnes de matériaux (ciments, briques, etc.) qu'elle fait transporter chaque année par les camionneurs du Valais — sans oublier la large part attribuée aux C. F. F. (des centaines de wagons) — la Maison Ernest Gay rend des services appréciables à la communauté.

Conclusion

C'est pourquoi les brèves considérations qui précèdent ne sauraient qu'inciter tout bon et logique Valaisan à appliquer à l'égard de cette industrie valaisanne les principes de solidarité valaisanne si nécessaires par les temps qui courent.

(Lire la suite en page 6.)

La

Fonderie d'Ardon s. a.

se charge d'installations de pompage, d'arrosage et de sulfatage, elle représente, pour les pompes motorisées, la

Motosacoche et Birchmeier

Le Tabac Brésilien

N° 18

étiquette rouge : léger ● étiquette bleue : ½ fort de la

Manufacture de Tabacs de Monthey

pénètre partout grâce à sa qualité

Donnez la préférence aux produits du pays et exigez de votre fournisseur les produits de toute première qualité

SAVERMA

J. A. Martigny

PATES ALIMENTAIRES EN TOUS GENRES

Maïs, Avoine, Seigle, Tourteaux, Orge

GRANIT DU VALAIS



D. Travaglini

RAVOIRE s/ Martigny

TÉLÉPHONE 61.302

ENTREPRISE SUISSE

FABRIQUE DE DRAPS

Propriétaire Hoirie Eug. GARD, Bagnes

SPECIALITÉ: Draps de sport.

NOUVEAUTÉS: Draps peignés. Mi-laines. Filature de laines. Belles couvertures de lit. Couvertures de chevaux.

Travail à façon de la laine du pays au plus bas prix du jour.

Téléphone No 15

FABRIQUE DE CHAUX ET CARRIÈRE DE GRÈS DUR

Chaux vive en gros et au détail. Pavés, graviers et sables pour construction de routes. Combustibles et transports en tous genres

J. Dionisotti, Monthey

Téléphone 63.58

Ménagères de Sion et environs, faites vos achats chez les commerçants ci-après, membres de

L'Union Commerciale Valaisanne

et distribuant les **timbres-escompte :**

SION : Amacker Sœurs, Tissus ; Allet Henri, Pharmacie ; Andenmatten Joseph, Ferblanterie ; Bagalini Georges, Epicerie ; Constantin Eugène, Articles de ménage ; Darbellay Jean, Pharmacie ; Delltroz-Darbellay E., Epicerie ; Dénéziar A., Pharmacie ; Deslarzes, Vernay & Cie, Dendrées colon. ; Ebener Jos., Epicerie ; Elsig Hri, Boulanger. ; Exquis Léon, Boul. ; Fasmeyer Mce, Pharmacie ; Fauth-Elisg, Vve, Epicerie ; Favre Jules, Epicerie ; Franzé Emilie, Mme, Epicerie ; Florina & Pellet, Imprimerie ; Gallard Fernand, Bijouterie ; Grasso Charly, Grains et Farines ; Géroudet & Fils, Tissus-Confections ; Gross Henri, Droguerie des Remparts ; Barman Maurice, Epicerie ; Crescentino Sœurs, Mercerie ; Imprimerie Valaisanne ; Imprimerie Gessler ; Küchler-Pellet M., Nég. ; Lorétan Eugène, Bas ; Lutz Os-

car, Mach., Outils ; Mariéthod A., Mlle, Chauss. ; Marx Elise, Epicerie ; Morard-Blatter & Cie, Epicerie ; Pfefferlé & Cie, Fers et charbons ; de Quay A., Pharmacie ; Reichenbach Fçois, Epicerie ; Rossier Benjamin, Epicerie ; Sauthier Charly, Tissus, Articles de ménage ; Sauthier J. B., fers ; de Sépibus Frères, Epicerie ; Solioz Jean, Epicerie ; Schmid-Zoni Emile, Comestibles ; Schreter Antonin, Magasin de Primeurs ; Schupbach Hélène, Magasin de Tissus ; Varone Juste, Articles de ménage ; Varone-Frassereus, Modes-Merc. ; Weyermann-Machoud, Nég. ; Zanolli Jules, Vve, Epicerie ; Zimmermann X., Pharmacie ; Zoni Paul, Epicerie.

ARDON : Delaloye Anselme, Hoirie, Négociant ; Molk Henri, Epicerie ; Ribordy, Pharmacie ; Zeller Fritz, Boulangerie.
AYENT : Aymon Pierre, Epicerie ; Chabbey Casimir, Négociant ; Savioz Adolphe, Négociant.
BRAMOIS : Blanc Oscar, Epicerie ; Biner Hermann, Epicerie ; Favre-Fleury, Négociant ; Gay Henri, Négociant.
CHAMPLAN : Roux Emile, Epicerie.
CONTHEY : Germanier Emile, Epicerie, Erde ; Pailoud Maurice, Epicerie, Aven ; Quennoz Damien, Négociant ; Sauthier Camille, Négociant.
GRIMISUAT : Balet Jean, Epicerie ; Savioz Henri, Négociant.
HAUDERES : Trovaz Jean, Epicerie.
NENDAZ : Fournier Eugène, Négociant, Beuson ; Fournier Jean, Négociant, Brignon ; Fournier

Jean, Négociant, Basse-Nendaz ; Fournier Maurice, Négociant, Haute-Nendaz ; Glassey-Broccard, Mme, Epicerie ; Lathion Frères, Négociants ; Mariéthod Alexandre, Négociant ; Mariéthod Damien, Négociant, Fey ; Mariéthod Pierre-Louis, Négociant, Fey ; Pitteloud Félix, Négociant, Basse-Nendaz.
ST-LEONARD : Zermatten-Culoz, Mme, Négociante.
ST-PIERRE-DES-CLAGES : Antoine-Maye, Vve, Epicerie.
SALINS : Baechler Marie, Vve, Epicerie ; Maury Jean, Epicerie.
SAVIESE : Dubuis Germain, Représentant ; Héritier & Cie, Négociants ; Héritier & Clausen, Négociants ; Héritier Hubert, Boulangerie ; Héritier-Reynard, Négociant ; Leger Marie, Epicerie ; Luyet-Blitz, Epicerie.

ARBAZ : Bonvin Alexis, Epicerie ; Constantin Victor, Epicerie.

S'adresser à cette industrie de chez nous, par mesure de réciprocité pour les réels services qu'elle rend au canton, est donc un devoir élémentaire sur lequel nous jugeons même superflu d'insister plus longuement.

Entrepreneurs, constructeurs, particuliers, agriculteurs qui procédez à des améliorations foncières, à des constructions ou réfections de bâtiments, installations de canalisations, n'oubliez donc pas nos industriels, lesquels doivent aussi lutter contre la crise. L'union fait la force, et c'est par l'entraide entre tous ses concitoyens qu'un pays offre sa plus grande résistance et qu'il peut arriver à triompher des difficultés.

Dans cet ordre d'idée, les Hoirs Ernest Gay, Matériaux de construction, méritent toute confiance, et il nous est ici particulièrement agréable de recommander cette Maison, où tout nous a laissé la meilleure impression. R.



LOTTERIE

en faveur de
L'Hôpital - Infirmerie de Monthey

autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais

Vous pouvez gagner Fr. 200,000.-

50,000.-

20,000.-

10,000.-

5,000.-

etc., etc.

1 lot au moins garanti par carnet ou série combinée
Pas de retenue fiscale sur les lots, tous payables en espèces.

Tirage 13 Mars 1937

Emission seulement 50,000 billets (numérotés de 50,000 à 99,999)

Prix du billet Fr. 20.-

Prix d'un carnet de 10 billets Fr. 200.-

Série combinée de 10 billets différents, numéros choisis dans 10 carnets . . . 200.-

Tous les billets gagnants seront payés le lendemain du tirage

Les commandes de billets doivent être faites au bureau de la loterie de l'Hôpital de Monthey, à Monthey, par versement au compte de chèque postal II c 695 ou contre remboursement.

Les expéditions sont assurées seulement en Suisse, de façon discrète, sous pli recommandé et sans frais (ajouter Fr. 0.30 si vous désirez recevoir la liste de tirage dès parution).

La liste de tirage sera adressée gratuitement à toute personne acheteur d'une série complète.

Billets également en vente dans de nombreux dépôts.

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour commander vos billets.

Transports funèbres

A. MURITH S.A. Pompes funèbres catholiques
Tél. 50.288
Rue Chaudronnier, 16 de GENÈVE

CERCUEILS — COURONNES

Dépôts à SION : Vve O. Mariéthod, tél. 181
• MARTIGNY : M. Moulinet, tél. 225
• FULLY : R. Taramarcz, tél. 32
• SIERRE : Ed. Caloz, tél. 51.474
• MONTANA : R. Métrailler, tél. 202
• MONTHÉY : Barlatay-Galetti, tél. 65
• ORSIÈRES : R. Troillet & Frères, tél. 20

Nouilles aux œufs frais „Les Gallinettes“
Spaghettis, Macaronis „Blédor“
et Cornettes
de la fabrique de pâtes alimentaires

Saverma S.A. Martigny

digestives, nourrissantes et avantageuses
En vente dans toutes les bonnes épiceries

La POTASSE

engrais puissant fait les fortes et belles récoltes.



Faites-en de suite ample provision pour toutes vos fumures
Tous renseignements techniques et commerciaux sont donnés gratuitement par :

KALI S.A. BERNE
Hirschengraben 2

Ligue antituberculeuse du District de Martigny

Consultations gratuites tous les jeudis à Martigny de 13 h. 30 à 15 heures à l'Hôpital et à Riddes de 11 h. à 12 h. chez le Dr Ribordy

Collaborateurs

pour acquisition d'abonnements et service de distribution sont demandés dans les principales localités du Valais par Revue littéraire romande.

Offres à Case postale 5083, MONTHEY

Désirez-vous maigrir ?

utilisez ce cas dans ce cas le Lotion amaigrissante Bahari, qui appliquée sur les amas graisseux, les fera disparaître rapidement. Usage externe ! Entièrement inoffensif. Flacons à Fr. 4.- et 7.20. Franco contre rembours. à la PHARMACIE CENTRALE, Edouard Lovey Martigny, Téléphone 61.052.

Fauilleton du journal « Le Rhône »

29

L'écolière de Dennenoord

Roman de Charlotte Mohor

Plusieurs maîtresses, y compris Juffrouw van den Broek, vinrent me dire des amabilités, si bien que je dus supplier « Madame » d'interdire les visites. Je lui dis, en riant, que ce n'était que dans la salle de bains qu'on me laissait en repos !

— J'y veillerai, sois tranquille. Dès qu'Elize et Cato seront prêtes, qu'elles aillent dans la chambre de « Fräulein », où se rendront aussi les « Adelaartjes », sitôt qu'elles arriveront.

(Elize, quoique externe, avait préféré faire sa toilette à Dennenoord, avec Cato.)

— Et maintenant, Claire, continua « Madame », habille-toi avec calme. Veux-tu qu'une élève vienne t'aider ? Dora Carletti, par exemple ? elle est très adroite.

— Non, non, Madame, surtout pas elle !

— Pourquoi donc ?

— La femme de chambre et la coiffeuse en viendront à bout ; d'autant plus que la couturière m'a bien expliqué comment la robe s'agraffait.

Ainsi fut fait.

Aussitôt que Cato et Elize eurent mis leur robe de voile rose pâle et leurs chaussures de la même teinte, elles me quittèrent.

La coiffeuse arriva au même instant. J'étais presque prête. Elle m'aïda à enfiler mes souliers de satin blanc et à fermer ma robe, cette robe que l'on ne met qu'une seule fois dans sa vie...

J'entendis le roulement d'une voiture :

— Les voilà ! vite, le voile !

— Ne vous agitez pas, Mademoiselle, me dit la coiffeuse, qui avait regardé par la fenêtre. C'est une dame qui descend de sa calèche, avec des amours de petites filles. Elles ont des robes de la même nuance que celles de vos demoiselles d'honneur.

— Tant mieux ! Il doit être onze heures et demie, n'est-ce pas ?

— Justement, tenez, voilà que ça sonne.

— Nous avons encore un quart d'heure. Comment pensez-vous arranger le voile ? J'aimerais, si possible, garder ma coiffure habituelle.

— Vous avez parfaitement raison, Mademoiselle, elle vous sied, du reste, à ravir ; il serait dommage d'y changer quoi que ce soit. Il faudra simplement soutenir un peu les cheveux, afin que la dentelle tienne en place. Je pense la poser à plat sur la tête, en laissant s'échapper quelques bouclettes, et la retenir de chaque côté, avec des fleurs et des boutons. Voyez-vous ? ainsi, cela vous plaît-il ?

— Oui, cela va très bien, car cela ne me change pas ; c'est simple et de bon goût.

On entendit pour la seconde fois un bruit de voiture.

La coiffeuse qui faisait le guet, me dit :

— Cette fois-ci, Mademoiselle, on vient vous chercher.

Un son confus de voix montait du salon jusqu'à nous.

« Madame » vint m'avertir :

— Claire, es-tu prête ?

— Oui, Madame, gants, bouquet, tout y est ! Mais je n'ose bouger avec ma traîne...

— Attends une minute !

Elle disparut et revint aussitôt, avec mes quatre demoiselles d'honneur.

— Venez ici, les petites. Restez au haut de l'escalier jusqu'à ce que je vous appelle.

Deux voix claires répondirent :

— Oui, Madame.

— Est-ce que vos corbeilles tiennent bien ?

— Oui, Madame.

— A présent, Claire, tiens-toi derrière les Adelaartjes. Vous, Elize et Cato, prenez sa traîne, comme on vous l'a enseigné. Très bien. Je vais aller avertir le monde qui est en bas, et, quand je frapperai des mains, vous vous mettez toutes à descendre lentement, posément. Les petites ne jetteront que peu de fleurs ; il faut en garder pour l'église.

Lorsque « Madame » ouvrit la porte du salon, je l'entendis qu'elle disait :

— Monsieur van Texel, voici votre fiancée qui vient au-devant de vous !

Au même instant, lui, et tous ceux qui attendaient sortirent dans le vestibule.

« Madame » frappa des mains et notre petit groupe s'ébranla.

Les deux jumelles, si belles avec leurs longs cheveux bouclés qui leur couvraient le dos, descendirent pas à pas en jetant quelques pétales sur lesquels je marchai.

Le bouquet que je tenais à la main était formé de fleurs d'oranger et de myrte. De petites touffes, retenues par des rubans, tombaient jusqu'au bas de ma robe, qui était longue.

Parmi tous les visages levés vers moi, je n'en distinguai qu'un seul, mais celui-là, devrai-je vivre encore mille ans, jamais je n'oublierai l'expression de ravissement dont il était empreint.

Dès que je fus en bas, mon fiancé vint me saluer... Aux paroles qu'il prononça, dans mon émotion, je ne pus que répondre : « Merci, merci... » !

Tout le monde me félicita, puis nous montâmes en voiture.

Dans la première calèche, prirent place mes demoiselles d'honneur, dans la seconde mon fiancé et moi.

Puis, dans les autres qui suivirent, les tantes Frederika et Jacoba, Monsieur et Madame van Gœs, Madame de Groot, Fräulein Auerbach, les familles de Ridder, Adelaar et encore quelques amis du comte. Monsieur Hubert Kramer n'arriva que plus tard et vint nous rejoindre au château.

Après l'arrêt à la mairie, les voitures firent halte devant l'église.

Tout le long de la route, les gens faisaient la haie. Il me semblait vivre dans un rêve...

L'entrée dans le sanctuaire et la cérémonie religieuse me firent une profonde impression, mais ce qui surtout s'est gravé dans ma mémoire d'une manière ineffaçable, ce fut l'instant où, quittant le portail roman, je vis devant moi les dix-huit marches du grand perron et la foule assemblée en bas.

Précédée des deux fillettes, qui jetaient des fleurs, et suivie des demoiselles d'honneur portant ma traîne, je descendis les marches au bras de mon... mari !

(A suivre.)

Pour une **RELIURE** adressez-vous à **J. Juter-Savioz, Planta-sion**